#### Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



Newsletter n°88 - Mai 2023

<u>ACCUEIL</u>

NOTRE VISION

NOS TRAVAUX

**ACTUALITES** 

### Le mot du Président

Le Gouvernement lance une concertation pour accélérer la décarbonation du secteur du bâtiment. Comment ne pas douter de la sincérité de la démarche quand on sait que la Première Ministre a d'ores et déjà annoncé le projet du Gouvernement d'éliminer progressivement les chaudières à gaz en renouvellement?

En utilisant l'expression « chaudières fossiles » à de multiples reprises dans le dossier de concertation, les Pouvoirs Publics entretiennent une confusion malsaine entre l'appareil et le combustible. Cette confusion est d'autant plus inacceptable que la performance des chaudières s'améliore (Très Haute Performance Énergétique, hybridation, …) et que le gaz sera à terme 100% renouvelable et produit en France.

Coénove espère que la raison finira par l'emporter et que le rôle du gaz, de plus en plus renouvelable, sera reconnu comme indispensable à une transition écologique juste et acceptable. Ce n'est pas la chaudière qu'il faut bannir, c'est le gaz qu'il faut verdir!



#### Le saviez-vous?

Les gaz renouvelables viennent de passer la barre des 10 TWh injectés dans le réseau de gaz soit l'équivalent de plus de 2.5 millions de logements neufs chauffés au gaz !

Se passer des gaz verts, une énergie stockable, renouvelable et produite en France, serait une erreur. Rappelons que la France dispose d'un potentiel mobilisable de production de gaz renouvelable de l'ordre de **320 TWh** à l'horizon 2050.

Les gisements de production de gaz renouvelables pourront donc garantir des quantités de gaz verts supérieures à la consommation totale de gaz prévue en 2050 et permettront d'assurer l'indépendance énergétique de notre pays, tout en décarbonant l'ensemble des secteurs, dont celui du bâtiment. Les gaz renouvelables et bas carbone constituent une filière d'excellence française, un enjeu de souveraineté énergétique et de dynamisation de nos territoires avec de nombreuses externalités positives.

Lien vers l'observatoire du biométhane

about:blank 1/5

### Nos actualités



# Projet d'interdiction des chaudières au gaz dans le bâtiment : une fausse bonne idée !

Ne nous trompons pas de combat : ce n'est pas l'appareil qu'il faut bannir mais le gaz qu'il faut verdir ! Interdire l'installation de nouvelles chaudières serait un contre-sens historique, au moment même où elles affichent leur compatibilité avec le gaz vert énergie stockable, renouvelable et produite en France.

L'association Coénove a exprimé sa forte déception, sa vive inquiétude et son incompréhension suite à l'annonce de la Première Ministre Elisabeth BORNE devant le Conseil National de la Transition Ecologique, le lundi 22 mai 2023.

Lien vers le communiqué de Coénove

## L'entretien Coénove : Antoine Armand, député de Haute-Savoie, rapporteur de la Commission d'enquête sur la souveraineté énergétique de la France

"Dans les temps énergétiques forts qui nous attendent ces prochaines semaines (PPE, LPEC, SNBC), il nous faut voir au-delà de la production d'électricité pour affronter le mur énergétique devant lequel nous sommes ; investir dans les énergies renouvelables thermiques et renforcer la maîtrise de la demande (sobriété, efficacité) ; appréhender différemment l'énergie française, la défendre davantage au niveau européen et en faire un objet de recherche singulier pour rattraper le retard que nous avons accumulé ces dernières décennies"

Lire l'interview





# Live Innogaz : Les chaudières ont de l'avenir !

A l'occasion du 10ème Live Innogaz le 25 mai 2023, Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove, invitait Dominique Goffe, Directeur de Projets - Expert systèmes thermiques de Naldeo et Benoît Garrigues, Directeur de Vaillant France à venir témoigner sur deux nouvelles technologies de chaudières démontrant la capacité de la filière gaz à innover pour répondre aux enjeux de décarbonation du bâtiment :

- CHOC : la chaudière "décarbonante" de demain
- L'expertise de la combustion au service de l'hydrogène

Revoir le replay

# Coénove s'exprime



### Coénove participait aux 1ères rencontres SMART AVENIR à Marseille le 23 mai

Matinée déchange organisée au château de la Buzine, à Marseille, sur la place des gaz verts dans la décarbonation des bâtiments, avec les témoignages de bailleurs sociaux, de promoteurs et d'élus locaux fortement engagés dans la transition écologique et l'aménagement du territoire.

# Interview de Jean-Charles Colas-Roy dans Construction21

#### Lien vers l'article

« Le développement des gaz verts est fondamental



Parole à Jean-Charles Colas-Roy, nouveau Président de l'association Coénove, rassemblant plusieurs acteurs majeurs de l'efficacilé énergétique dans le secteur du bâtiment. Il nous livre sa vision du mix énergétique français et de la place souhaitable que doivent y occuper les gaz décarbonés à son sens. Entretien.



Coénove réagit dans la presse aux annonces du projet d'interdiction des chaudières gaz : plus de 20 médias ont relayé en mai notre alerte!

# Jean-Charles Colas-Roy s'adresse aux parlementaires dans La Revue Politique

#### Lien vers l'article



# Où s'informer?

### Journées de la CAPEB Du 20 au 23 juin 2023 à Lille

Si vous êtes adhérents de la CAPEB, retrouvez Jean-Charles Colas-Roy le 20 juin aux tables rondes dédiées à la place du gaz dans le bâtiment

En savoir plus

### Forum Enerpresse Les 20 et 21 juin 2023 à Deauville

Retrouvez Coénove le 21 juin matin au rendezvous de la politique énergétique sur le thème de "Energies : [re]construire les marchés" <u>S'inscrire ici</u>

# Lu sur les réseaux







<u>Suppression des chaudières à gaz en 2026 :</u>
"Infaisable !", répond Jean-Christophe Repon

Chaudières à gaz : peut-on vraiment les interdire ?

Lettre ouverte du SYNASAV à la Première Ministre

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur coenove.fr!

about:blank 4/5

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien